Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués Cgt

gnante aux transports publics urbains de voyageurs de Lo

place d'un calendrier sur la valeur du point à la 8€7436. veille du festival inter-celtique, pour enfin re- Nous faudra-t-il 74 jours de grève pour l'obtetrouver leurs droits conventionnels.

En effet, il a fallu **74 jours de grève, oui vous** Et que dire des conditions de travail, plus partidroit à la convention collective nationale dans contrecarrer la politique initiée par la direction? dant au SMIC gouvernemental au 1er janvier l'amélioration des conditions de travail? 2012, soit **9€54.**

des salariés de la convention collective nationa- rappeler. le donne l'espoir d'obtenir le SMIC de 1700€ coefficient 145 sans forfaitisation.

abandonnent les services publics à la privatisa- jourd'hui. tion sans être attentives au cahier des charges qu'elles rédigent, afin de garantir le respect du A la sortie de l'été, il y a suffisamment de condidroit des salariés et des usagers.

A Tisséo, fort heureusement, les élus politiques ont décidé de ne pas confier la gestion des transports toulousains à des groupes privés (Kéolis, Véolia...) et de créer une Régie Epic.

Fort de ce choix, les élus doivent prendre toutes les mesures pour assurer un véritable service public, sans oublier le volet social concernant CGT (Voir page 2)? l'améliorer des conditions de travail et une bonne politique salariale.

La détermination des traminots a permis de A Tisséo Régie Epic nous sommes encore loin trouver un compromis acceptable par la mise en d'un point 100 à 9€54 puisque le notre est à

avez bien lu 74 jours de grève, (1h par jour culièrement celles des conducteurs et des Ouà la prise ou fin de service, week-end com- vriers Professionnels pour lesquels la CGT na de pris) pour négocier sérieusement et rétablir le cesse de déposer des préavis de grève pour ce réseau, avec une valeur du point correspon- Nous faudra-t-il 74 jours de grève pour obtenir

La CGT pense que tout est possible, l'histoire et Cette avancée légitime qui correspond au statut la culture traminote sont bien là pour nous le

pour tous, revendigué par la CGT, soit 11€72 au Pour cela nous devons revenir à plus de solidarité et retrouver toutes les valeurs qui ont fait notre force, celles qui nous ont Il est scandaleux que dans un pays de droit permis de gagner les avancées sociales comme la France, les autorités organisatrices dont tous les traminots bénéficient au-

> tions et d'éléments réunis pour que prochainement nous nous retrouvions tous ensemble dans l'action revendicative.

> Et pourquoi pas entrer dans une action interprofessionnelle sur les salaires, les conditions de travail et le droit de grève fin septembre début octobre prochain comme le propose la FNST

Une lutte exemplaire qui doit servir d'exemple... et qui témoigne que la victoire est possible, unis dans l'action avec détermination.

Le droit de grève à nouveau dans le viseur du capital!

En cette période estivale, les mauvais coups pleuvent entraînant de nouvelles régressions sociales pour l'ensemble des salariés français, sources d'inquiétudes pour l'avenir et d'un fort mécontentement.

Ainsi, il a été annoncé, précipitamment, l'allongement de la durée de cotisations pour les retraites, de nouvelles réductions dans les budgets publics ... tout cela pour s'inscrire dans les mesures d'austérité prônées dans le pacte «Euro plus».

Mais, la riposte s'organise et les mobilisations se construisent et c'est le cas des salariés des transports dans leur diversité qui refusent les suppressions d'emplois, combattent les attaques sur des accords sur les retraites, suites aux dernières réformes sources de puissants conflits, s'opposent aux dégradations des conditions de travail et à la précarisation de l'emploi qui se développe tout en exigeant de véritables revalorisations salariales.

Et ça, c'est insupportable pour le patronat, le gouvernement et certains de ses serviteurs qui n'acceptent pas la contestation, comme le Député UMP LUCA, qui propose <u>une nouvelle réduction</u> <u>du droit de grève</u>, notamment pendant les périodes de vacances, n'hésitant pas à parler de « prises en otage des vacanciers ».

Le Secrétaire Général de l'UMP, Mr COPE va jusqu'à regretter que cette proposition de loi ne soit «malheureusement, pas possible» du «point de vue juridique».

Mais ainsi, on oublie de débattre des motifs de ces mobilisations et conflits. Commençons par arrêter les licenciements, les restructurations, les mauvaises lois durant les périodes de congés et les choses se poseront différemment.

Que les entreprises acceptent enfin de négocier sur les revendications et les salariés n'auront pas à se mettre en grève !!!

Pour la Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT et les salariés des Transports, il est clair que nous refuserons toutes nouvelles mesures de réduction du droit de grève, déjà réduit et très encadré depuis la mise en place de la loi de 2007 dont nous demandons l'abrogation.

Ils refusent, d'autre part, d'être traités comme des « preneurs d'otages » quand des centaines de personnes le sont réellement dans le monde.

C'EST POURQUOI NOUS COMBATTRONS TOUS NOUVEAUX RECULS DE LA DEMOCRATIE ET DE LA LI-BERTE D'EXPRESSION DES SALARIES.

LA FNST CGT VA OEUVRER POUR QUE LES SALARIES DES TRANSPORTS TROUVENT TOUTE LEUR PLACE DANS LA CONSTRUCTION D'UNE PUISSANTE MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLE, FIN SEPTEMBRE — DEBUT OCTOBRE.

PATRONAT ET GOUVERNEMENT DOIVENT NEGOCIER!

Accident Bus contre Tram

que des dégâts matériels.

Outre le caractère banal d'un accident de la circulation la curiosité réside dans une affaire interne puis- De même la « déclaration maladroite » du syndicat que les 2 tiers sont employés à Tisséo.

mière sur cet accident. Mais quelle lumière?

Celle de définir les responsabilités dans le but de sanctionner un conducteur de bus ou un wattman En tout état de cause, la CGT refuse toute opposition pour rester dans la politique répressive actuelle ?

Où celle d'analyser les conditions de travail condition climatique, méconnaissance d'un vééviter que cela ne se reproduise?

Il y a fort à parier que la direction s'en sorte avec les honneurs en « jetant » toute la responsabilité sur un de nos collègues!

En attendant, la première mesure prise par la direction a été de suspendre le wattman pour l'affecter au bus, mesure soi-disant administratives.

Le 5 août dernier un accident est survenu entre un Même s'il n'a rien fait la direction le considère bus et un tram n'occasionnant fort heureusement coupable ce qui indigne la CGT puisque cette mesure s'assimile tout simplement à une sanction...quoiqu'en dise le DRH...

sud reprise dans la presse « Le wattman n'a commis aucune faute, selon la boîte noire du véhi-L'enquête menée en interne apportera toute la lu- cule », assure Franck Delpérier, du syndicat Sud Transport, semblerait désigner le conducteur de bus comme responsable...

> entre les deux salariés et exige une politique sociale en lieu et place d'une politique répressive.

(état de fatigue, durée et nature d'équipe, La CGT s'opposera à toutes sanctions contre l'un ou stress, rythmes de travail des derniers jours, l'autre des conducteurs car ce sont avant tout deux salariés, deux traminots pour lesquels le choc psyhicule...) afin d'en déterminer les causes pour chologique suffit à lui seul pour leur faire passer quelques nuits blanches...



Pour le maintien de la gratuité de la justice prud'homale

non

Après la suppression de 61 conseils de Prud'hommes paiements de salaires, et autres délinquances patroet les réformes de cette juridiction défavorables aux nales continuent de frapper des milliers de salariés. salariés, le gouvernement poursuit sa politique semant d'embûches procédurales et financières le re- Les conseils de Prud'hommes ont avant tout besoin cours au juge.

par un avocat (entre 3 000 et 5 000 €) lors de pour- élémentaires. vois en Cour de Cassation, ce qui a eu pour effet d'abaisser de 30 % le nombre de recours.

tauration du paiement d'un timbre fiscal de 35 € té sont privés de leurs emplois et d'un revenu dépour toutes instances introduites devant les juridic- cent, à s'acquitter d'une taxe pour obtenir réparation tions civiles, sociales et prud'homales.

Ce dispositif remet en cause la gratuité de la procé- Cette mesure est contraire à l'article 6 de la dure prud'homale et de fait handicape l'accès au ju- Convention européenne des Droits de l'Homme ge pour des milliers de salariés.

La volonté du gouvernement de réduire le contentieux prud'homal par tous moyens, et ainsi priver les La CGT exige le retrait de cette disposition. Elle salariés de la possibilité de faire valoir leurs droits, agira par tous les moyens pour y parvenir. rejoint la volonté patronale de tout faire pour éviter d'être condamné, alors que les licenciements, les

de moyens en personnel et en budget, pour répondre aux demandes de justice des salariés face à un Ce fut notamment le cas avec l'assistance obligatoire patronat qui s'exonère du respect des droits les plus

La CGT considère que la remise en cause de la gratuité de la procédure en matière prud'homale re-Aujourd'hui, un nouveau pas est franchi avec l'ins- vient, pour celles et ceux, qui dans une large majorid'un préjudice que leur a fait subir leur employeur.

> qui édicte le principe d'égal accès à la justice pour tous.

Compte rendu de la réunion des délégués du Personnel

Faites confiance à tous les élus CGT pour défendre vos intérêts et faire respecter vos droits. Un problème, une question contactez un militant ou un élu CGT.

Voici les réponses apportées par la direction à des questions CGT le 21 juillet 2011 :

Kiosque Gramont

La CGT demande pour quelle raison la climatisation du kiosque de Balma Grammont ne fonctionne pas et pourquoi le climatiseur temporaire se trouve rangé dans le local du contrôleur qui est fermé lorsque la maîtrise est absente. Réponse de la direction : Elle sera changée pour l'été prochain...

CGT: il semblerait que l'action menée par la CGT ait écourté le délai d'un an...puisque la climatisation est réparéé...Ouf!

Ligne 40

La CGT vous demande d'attribuer l'allocation forfaitaire de 3 euros à l'équipe 17 du 40.

Réponse de la direction : l'équipe 17 du 40 commence à 4h25, elle rentre dans les accords, donc les conducteurs percevront l'allocation forfaitaire de 3,55 €... Merci aux élus CGT.

La CGT vous demande de cesser la découverture systématique de la ligne 27 Réponse de la direction : elle fait parti des lignes prévues à découvrir en cas de besoin.

<u>Ligne 27</u>

CGT : les découvertures de ligne aggravent les conditions de travail des conducteurs concernés et pénalisent les usagers. Il est grand temps d'avoir des réserves en conséquence pour palier aux aléas et non de procéder à la découverture qui permet de gérer un sous effectif.

La CGT vous demande pour quelle raison la direction ne facilite pas le départ d'un employé ayant pour motif une raison familiale urgente. Réponse de la direction : nous le faisons quand c'est possible.

RF « social » refusé

CGT: Bien évident que le service prime...mais Tisséo ne va pas « couler » si un RF de plus est accordé pour des raisons familiales. Quand on veut on peut !!!

La CGT demande le retrait de la communication en main libre du SAEIV pour des raisons de sécurité.

Réponse de la direction « pas avec le sourire »: c'est professionnel et il ne faut pas confondre avec le téléphone!

Kit mains libres

CGT : Évidemment il y a des questions qui fâchent ! Si la direction autorise les kits mains libres elle doit TOUS les autoriser...sinon qu'elle les interdise et pas seulement quand cela l'arrange.

Je souhaite:

☐ me syndiquer



| Bulletin | de | contac | t et | de s | ynd | ical | isat | tion |
|-----------------|----|--------|------|------|-----|------|------|------|
| | | | | | _ | | | |

Bulletin à transmettre à un militant ou à Cgt-TU 9, rue Michel Labrousse 31081 Toulouse Cedex E-mail cgt.tisseo@laposte.net - tel 05 62 11 29 78 - fax 05 62 11 29 96

Pour mes revendications, pour mes droits, ie me syndique



Le site Internet: www.cgt-tu-toulouse.fr